

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2022

**LIMITER L'ENGRILLAGEMENT DES ESPACES NATURELS ET À PROTÉGER LA
PROPRIÉTÉ PRIVÉE - (N° 279)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 79

présenté par
M. Ramos

ARTICLE PREMIER

I. – À la troisième phrase de l'alinéa 3, substituer à la première occurrence des mots :

« ou du »

les mots :

« , par le ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer à la seconde occurrence des mots :

« ou du »

les mots :

« par le ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer à la troisième occurrence du mot :

« du »

les mots :

« par le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.